



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

MARS 2024



Infos communautaires	2
Avis - Travaux publics	11
Événements	14
Conseil municipal	16

INFO COMMUNAUTAIRE



CAFÉ DU DOMAINE

Le café du Domaine à Liguori, c'est un petit lieu chaleureux où l'on sert des boissons chaudes et froides spécialisées en plus d'une offre de restauration simple et conviviale. En phase avec la mission de la coopérative, le café du Domaine à Liguori maximise les efforts afin d'assurer un approvisionnement en circuit court, permettant d'encourager une économie locale et plus durable.

C'est ainsi que vous pourrez vous procurer des boissons et aliments confectionnés à partir des producteurs bien de chez nous!

Ouvert les jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 8:30 à 16:00



SENTIER DES CAPS DE CHARLEVOIX

Les résidents de Petite-Rivière Saint-François ont droit à des rabais de 50% sur le coût des droits d'entrée ou d'une passe de saison pour randonnée ou le ski de fond.

Les jeunes de 14 ans et moins peuvent accéder gratuitement à notre réseau de ski de fond et de se procurer, toujours sans frais et pour la journée, un équipement complet de ski de fond de qualité.

Bureau St-Tites-des-Caps : 418.823.1117

Accueil Charlevoix : 418.435.4163



LES JEUDIS RENCONTRE À COOP L'AFFLUENT

Organisé par le Regroupement des artistes et artisans de Petite-Rivière-Saint-François en collaboration avec la COOP de l'Affluent, de 13h à 16h, venez tricoter, broder, jouer aux cartes ou tout simplement prendre un café en bonne compagnie.

De plus, après ce bel après-midi vous pourrez visiter le marché public et si vous le désirez, vous procurer fruits, légumes, produits agroalimentaires et artisanat. Nous avons hâte de vous y retrouver! Activité gratuite, sans inscriptions !



L'agence de sécurité S3-K9 patrouille sur le territoire de Petite-Rivière Saint-François toutes les fins de semaine, les vendredis et samedis de 22h à 3H00

Pour signaler un agissement non conforme au règlement 630 sur la qualité de vie :
COMPOSEZ LE 418.808.9566

INFO COMMUNAUTAIRE



L'AUTHENTIQUE
CABANE À SUCRE



Petite-Rivière-Saint-François
CHARLEVOIX

SAISON DES SUCRES 2024



REPAS EN SALLE À MANGER



BOÎTES REPAS À DÉGUSTER À LA MAISON



ACTIVITÉS, ATELIERS & ANIMATION



418.632.5653



@AuthentiqueCabane

AuthentiqueCabane.com



Quand?

28 mars

6 À 8 TRADITIONNEL

Quoi?

groupe de musique sur place

Où?

À l'extérieur, sur la cour d'école

**AU PROFIT DE
LA FABRIQUE DES ANGUILLES
(PETITS ENTREPRENEURS DE
MATERNELLE, 3, 4, 5, 6^E ANNÉES DE
L'ÉCOLE ST-FRANÇOIS)**

5\$/PERSONNE

Coût?

Qui?

OUVERT À TOUS

Disponible sur place :

Tire sur neige, cornets à l'érable,
suçons, meringues, chocolats chauds

Billets disponibles auprès des jeunes
de l'école et à l'entrée !





Petite-Rivière-Saint-François



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS



SYMPOSIUM D'ARTS VISUELS APPEL DE DOSSIERS

LES ARTISTES SONT RÉUNIS SOUS
UN GRAND CHAPITEAU SUR LE SITE
DU CHALET GABRIELLE-ROY

Compléter le formulaire
disponible sur la page
d'accueil de notre site Web
avec votre dossier visuel de
5 images avant le 20 mars
2024

*De la tradition à la modernité,
4^e édition*

Un événement unique
dans la région de Charlevoix

* Artistes sélectionnés par un jury indépendant

SITE WEB
WWW.EXPOPLATEAU.COM

Aux membres de la FADOQ nés en MARS

*Joyeux
Anniversaire*

- 
- 03 Madeleine Villeneuve
 - 05 André-Jean Desmeules
 - 13 Marie Cardinal
 - 14 Armandine Bouchard
 - 20 Marcel Simard
 - 21 Gisèle Lavoie
 - 26 Ida Bouchard
 - 28 Luc Bouchard
 - 29 Georgianne Bluteau

Aux membres de la FADOQ nés en AVRIL

- 
- 04 Chantal Savard
 - 10 Glorius Bouchard
 - 11 Maude Lavoie
 - 26 Claire Racine

Menu Popote roulante

AVRIL & MAI 2024



REPAS COMPLET : Soupe, plat principal, accompagnement et dessert.

Mardi 26 mars : Soupe poulet et riz, macaroni à la viande gratiné, pain à l'ail et salade César, gâteau aux carottes.

Prendre note qu'il n'y aura pas de livraison de popote le mardi 2 avril.

Mardi 9 avril : Soupe vermicelles et tomates, filet de porc, patates pilées et macédoine de légumes, pouding chômeur.

Mardi 16 avril : Soupe aux légumes, spaghettis, salade César et pain à l'ail, renversé à l'ananas.

Mardi 23 avril : Soupe aux pois, boulettes en sauce, patates pilées et légumes, croustade aux fruits.

Mardi 30 avril : Soupe poulet et nouilles, pain de viande, patates pilées et légumes en bâtonnet, gâteau salade de fruits.

Mardi 7 mai : Soupe à l'orge, saucisses avec sauce à l'oignon, patates pilées et carottes en rondelles, pouding au pain.

Mardi 14 mai : Potage aux carottes, lasagnes, salade César et pain à l'ail, tarte



LE MENU EST SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS.

Service de repas préparés pour
la communauté. 7\$ (livraison
incluse).

Pour s'inscrire et
plus d'infos :
418 632-1049.

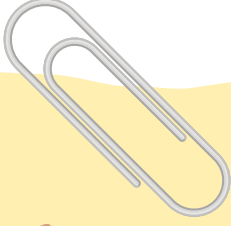
INFO COMMUNAUTAIRE



La baseball poche : tous les
mercredi dès 18:30 dans la salle
municipale.

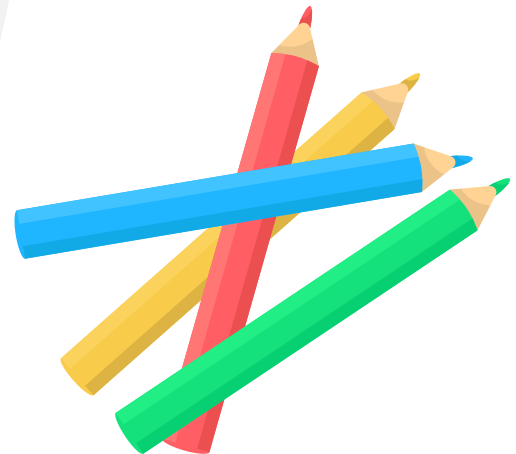
Coût : 2 \$

Tout le monde est bienvenu !



Vie Active :
Activité gratuite dans la salle
municipale, tous les vendredis de
10:00 à 11:00

Nos bénévoles de la popotte
prendront un petit congé de
Pâques bien mérité. Il n'y aura
donc pas de livraison de la popotte
le mardi 2 avril. Les livraisons
reprendront le mardi 9 avril.
Joyeuses Pâques !





CRÉATEUR DE SOURIRES ET DE SOUVENIRS

À Petite-Rivière-Saint-François, le moniteur ou la monitrice de **CAMP DE JOUR** a la responsabilité de superviser, d'encadrer, d'animer et d'organiser des activités inoubliables pour des jeunes de 4 à 13 ans. Une expérience de travail extraordinaire pour toute personne qui souhaite vivre un super été en bonne compagnie !

Conditions:

- Durée de l'emploi : 8 semaines (du 24 juin au 16 août)
- 50 heures de formation rémunérées
- Horaire : de jour, du lundi au vendredi
- Salaire : à partir de 17,75\$ selon échelle en vigueur

Tu possèdes au minimum un secondaire 4 et tu recherches une expérience enrichissante auprès des jeunes ?

Envoie ton CV, ou une vidéo, ou parle-nous de toi de la façon de ton choix !



Annick Gauthier



418-635-2666 poste 2



programme@camplemanoir.qc.ca

INFO COMMUNAUTAIRE

CHRONIQUE URBANISME

- PERMIS

Le Fleuve-St-Laurent est dégélé, l'hiver s'achève tranquillement, les cabanes à sucre accueillent petits et grands, nul doute; le printemps est à nos pieds.

Qui dit printemps dit aussi planification des travaux. Que ce soit pour des travaux de rénovation, construction, démolition, aménagement, votre service d'urbanisme vous rappelle qu'un permis municipal est bien souvent requis avant d'entreprendre des travaux. Un simple appel ou un courriel adressé à votre service de l'urbanisme vous permettra d'avoir l'heure juste à cet effet.

Veuillez noter que le service de l'urbanisme dispose d'un délai de trente (30) jours pour donner suite à une demande de permis déposé. Ce délai est supérieur, si la demande est assujettie à une dérogation mineure ou encore à notre règlement sur le Plan d'Implantation et d'Intégration Architectural (PIIA).

- PROJET DE RÈGLEMENT NO 739

Le 12 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le premier projet de règlement #739. Ce projet de règlement vise à modifier la hauteur maximale d'un bâtiment principal en zone U-13 (secteur de la rue du Quai), permettre l'habitation multifamiliale isolée en bordure de la rue du Quai et du Chemin du Fleuve ainsi qu'à permettre la mise en place d'une auberge avec restauration et activité récréative de 50 chambres à coucher maximum en zone F-3.

Une consultation publique se tiendra à cet effet le lundi 25 mars prochain, 18h30 à l'Hôtel-de-Ville de Petite-Rivière-Saint-François. Tous et chacun y sont les bienvenus.

- RÉSIDENCES DE TOURISMES

Lors de la séance régulière du Conseil Municipal de mars 2024, un groupe de citoyen a pris parole pour exprimer les multiples problématiques de cohabitations liées aux résidences de tourisme. La prise de parole fut entendue par le service de l'urbanisme et des actions concrètes seront posées, dans les prochaines semaines, à cet effet. Petite-Rivière-Saint-François est plus qu'une destination touristique; c'est d'abord et avant tout un milieu de vie exceptionnel où l'humain cohabite avec la nature depuis 349 ans.

C'est dans cet esprit que des actions seront posées.



Au plaisir d'échanger avec vous,

L'équipe du Service de l'urbanisme de la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

CHAPITRE 5

MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies doivent être déposées à la rue après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix, dans un délai maximum de 24 heures.

CHAPITRE 10

DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique, et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

> CALENDRIER DE COLLECTE

JOURNÉES DE COLLECTE

**ORDURES :
MARDI**

**RECYCLAGE :
MERCREDI**

**COMPOST :
JEUDI**

AVRIL

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

RÉSIDUS VERTS

Mettez vos sacs en papier ou contenants retournables en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.

Aucun sac en plastique ne sera collecté, utilisez des sacs en papier.



ENCOMBRANTS

Collecte sur réservation, vérifiez notre site Internet et surveillez votre journal local pour les dates de réservation.

Matières non admises: pneus, matériaux de construction, produits dangereux, appareils réfrigérants et matériel électronique.



COLLECTES SPÉCIALES

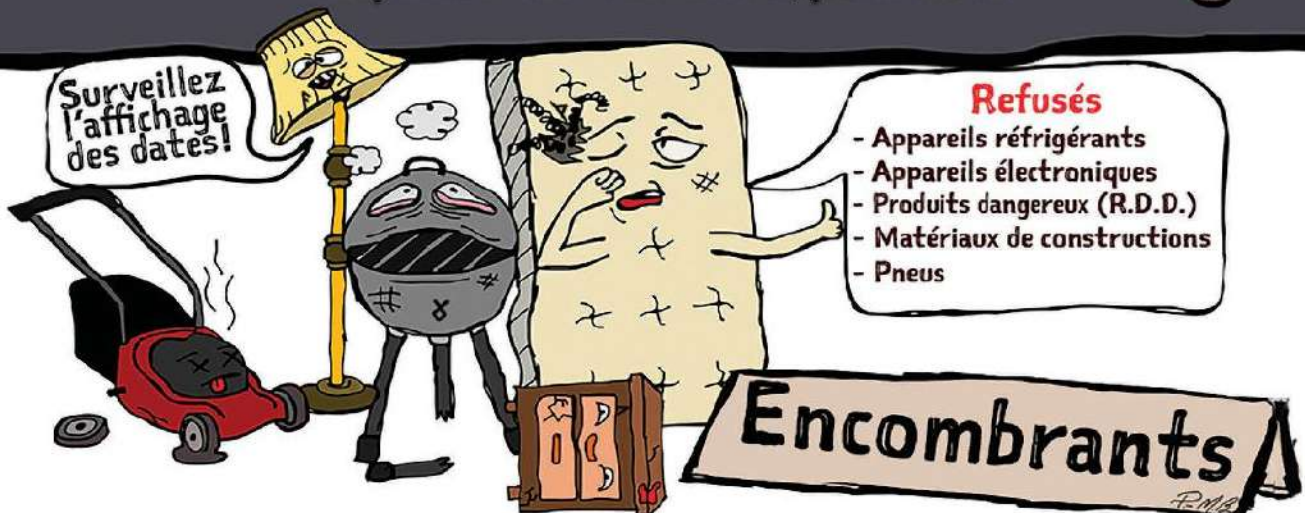


NOUVEAUTÉ 2024 ENCOMBRANTS / RÉSIDUS VERTS Maintenant (sur réservation)

Inscrivez-vous via notre formulaire à l'adresse suivante :
mrccharlevoix.ca/mrc/gestion_des_matières_residuelles

Courriel : gmr@mrccharlevoix.ca

Téléphone : 418-435-2639, poste 6012



ÉVÉNEMENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3
4 • Yoga	5	6 • Baseball poche	7	8 • Vie Active 10 h à 11 h	9	10
11 • Yoga	12 • CONSEIL MUNICIPAL	13 • Baseball poche	14	15 • Vie Active 10 h à 11 h • Activité - GAAPRSF - Grande Salle 13:00 à 16:00	16	17
18 • Yoga	19	20 • Baseball poche	21	22 • Vie Active 10 h à 11 h	23	24
25 • Consultation publique - Salle municipale - 18:30	26 • Yoga	27 • Conférence FAC - 13:30 à 15:00 - Grande Salle • Baseball poche	28 Bureau municipaux ferment à 12:00	29 • VENDREDI SAINT - BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS	30	31

ÉVÉNEMENTS

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
14	1 Lundi de Pâques • LUNDI DE PÂQUES - BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS	2 • Yoga	3	4	5	6	7
15	8 • Yoga	9 • SÉANCE DU CONSEIL	10 • Baseball poche	11	12 • Vie Active 10 h à 11 h	13	14
16	15	16	17 • Baseball poche	18	19 • Vie Active 10 h à 11 h	20 • Souper spaghetti OPP École Soirée dans la Salle municipale	21
17	22	23	24 • Baseball poche	25 • A.G.A. FADOQ Salle municipale 13:00	26 • Vie Active 10 h à 11 h	27	28
18	29	30 • Activité - GAAPRSF - Grande Salle 13:00 à 16:00					

CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2024

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François retient les services de Centre jardin de la Baie pour l'entretien des platebandes 2024, pour un montant de 6 200\$, plus les taxes applicables.

le conseil municipal confirme l'emploi de journalier général à monsieur Joël Simard.

Le conseil municipal confirme l'emploi d'adjointe administrative aux archives à madame Mylène Simard.

Le conseil municipal accorde un mandat totalisant 1 500 \$ plus les taxes applicables à monsieur Alain Blanchette pour les photos prises lors d'un minimum de douze (12) visites.

Le conseil municipal accorde une contribution financière de 1 000 \$ à l'organisation Québec Méga Trail à titre de soutien de la municipalité à l'événement.

Le conseil municipal autorise l'inscription d'un membre du conseil et d'un employé au rendez-vous national du développement local et que tous les frais reliés à l'inscription, au transport et à l'hébergement seront remboursés.

Le conseil municipal autorise un mandat à la firme GÉOS, pour effectuer l'étude du sol au sous-sol de l'église et la production d'un rapport, pour un montant ne dépassant pas 15 150\$ plus taxes applicable et que ce montant sera affecté au surplus cumulé non affecté.

Le conseil municipal autorise M. Stéphane Simard, directeur général, à procéder à un appel d'offres via SEO pour l'acquisition d'une nouvelle niveleuse.

Le conseil municipal autorise l'inscription de monsieur Sébastien Fortin à la formation à distance OPA. Les frais d'inscription sont de 1 110\$.

Le conseil municipal accepte le trajet proposé de la Route Verte et qu'il est convenu que les modalités de gestion et d'implantation seront précisées dans un deuxième temps entre les parties concernées.

Le conseil municipal élaborera et mettra en œuvre un PGA (Plan de Gestion des Actifs) en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux; La municipalité transmettra, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 30 avril 2024, le sommaire du PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

Le conseil municipal appui la MRC de Charlevoix au dépôt d'une demande d'aide financière afin de soutenir la réalisation d'un mandat professionnel pour la réalisation de l'étude de tracé d'une piste multifonctionnelle entre la municipalité de Petite-Rivière Saint-François et la ville de Baie-Saint-Paul.

Le conseil municipal, après avoir reçu deux propositions pour l'achat d'un tracteur usagé, accepte la proposition du Groupe JLD-Lague, pour un tracteur John Deere 3046R 2019 4X4, pour un montant de 48 900\$ plus taxes applicables ainsi qu'une garantie prolongée au montant de 2 984\$. Ces montants seront affectés à même le surplus cumulé non affecté.

Le conseil municipal autorise monsieur Stéphane Simard à procéder à l'acquisition d'une nouvelle camionnette de type "pickup" pour un montant ne dépassant pas 59 000\$ plus taxes applicable et que ce montant sera affecté au surplus cumulé non affecté.

CONSEIL MUNICIPAL



Le conseil municipal le conseil municipal autorise le transfert des sommes suivantes au surplus cumulés non-affectés.

Pompiers volontaires	2 850\$
Soutien garderie scolaire	6 000\$
Enseigne développements	12 500\$
Aménagement bibliothèque	4 242\$
Borne sèche	775\$
Modification électricité	44 500\$
Noyau villageois	5 000\$
Formation distribution de l'eau	2 000\$
Formation traitement des eaux usées	3 000\$
Formation perfectionnement urbanisme	1 500\$
Formation perfectionnement inspecteur	1 000\$
Tour d'observation – Parc des Riverains	5 000\$
Conteneur Parc entrepreneurial	20 000\$
Clôture R-2	6 000\$
Achat camion de déneigement	100 000\$
TOTAL	214 367\$



Le conseil municipal accepte le dépôt du document du plan de planification stratégique 2023-2028.

Le conseil municipal tient à souligner le travail de tous les bénévoles impliqués dans le service de la Popotte Roulante.

CONSEIL MUNICIPAL



Retrouvez l'intégralité de nos
règlements municipaux sur le
site internet de la municipalité
au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également
les comptes rendus des
séances du conseil

Les séances du conseil sont en
présentiel et aucune captation
audio ou vidéo ne sera effectuée.

Afin d'assurer une meilleure
organisation de la séance, nous
vous informons que la période de
question sera de 30 minutes et il
sera permis de poser plusieurs
questions en lien avec l'ordre du
jour seulement, à la fin de la séance.



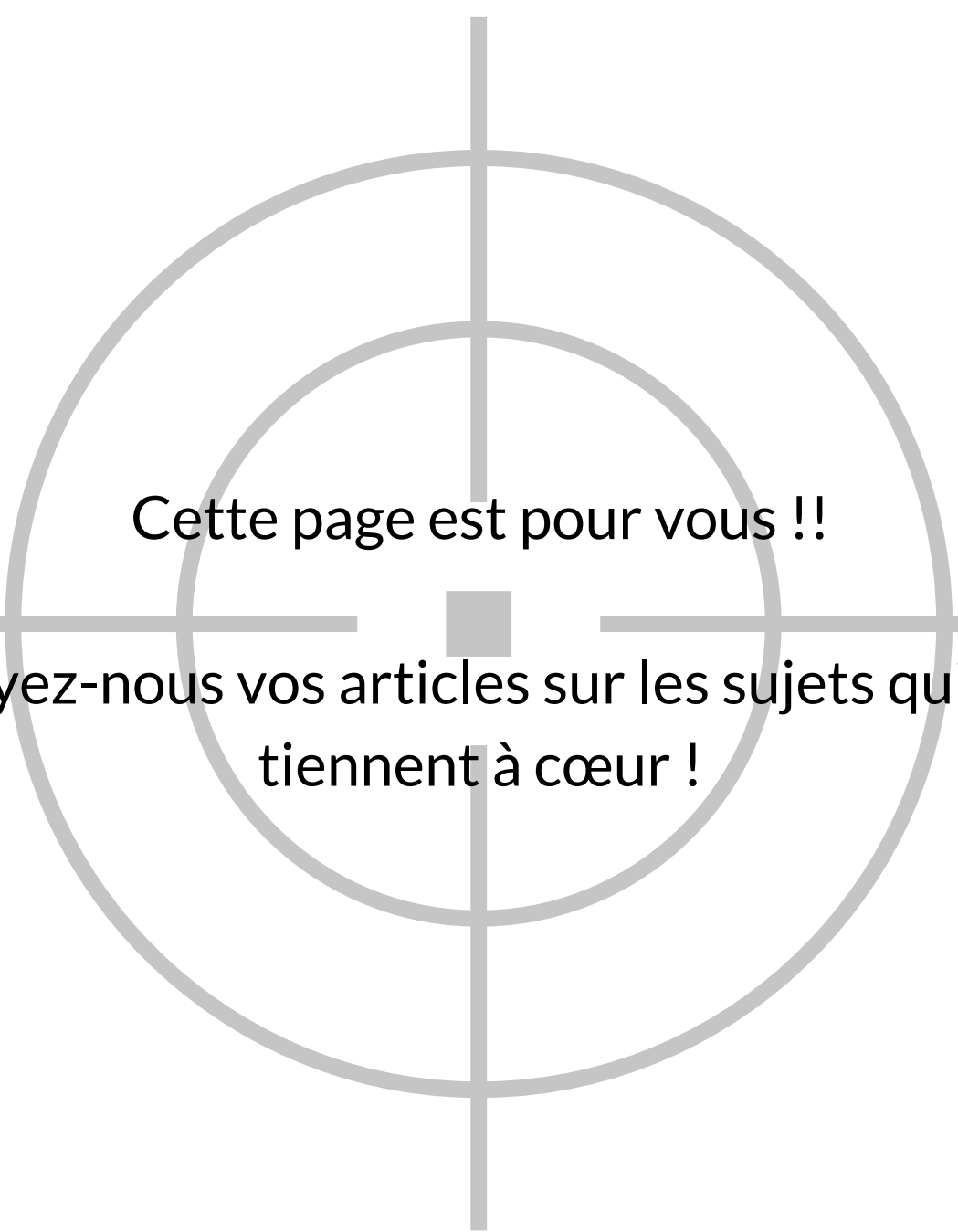
Prochaine séance ordinaire du
Conseil Municipal
A LA SALLE MUNICIPALE
Mardi le 9 avril 2024 à 19h30

Deuxième paiement des taxes
annuelles :
15 avril 2024



Page du public

Les articles envoyés par les lecteurs seront publiés ici.
Envoyez votre article à gbouchard@petiteriviere.com



Cette page est pour vous !!

Envoyez-nous vos articles sur les sujets qui vous
tiennent à cœur !

